

La Vie etterbeek^{ee}koïse

www.etterbeek.brussels



Des idées POUR VOTRE QUARTIER ? Le BUS DE LA PARTICIPATION VIENT à VOTRE RENCONTRE !

La Mission locale a intégré les Jardins de la Chasse

Un service centralisé et moderne à la disposition des chercheurs d'emploi

Le site web de la commune fait peau neuve

Découvrez-le dès à présent sur www.etterbeek.brussels

Mise en valeur des abords des logements Log'iris

Des espaces verts, des aires de repos et de la convivialité

**Administration communale
d'Etterbeek**
Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
02 627 21 11
info@etterbeek.brussels
www.etterbeek.brussels

Affaires européennes - 02 627 27 39
affaires europeennes@etterbeek.brussels

Aménagement du territoire - 02 627 27 58
urbanisme@etterbeek.brussels

Animation - 02 627 23 34
animation@etterbeek.brussels

Bien-être animal - 02 627 24 41
beanimal@etterbeek.brussels

Cabinet du bourgmestre - 02 627 23 51
bourgmestre.dewolf@etterbeek.brussels

Classes moyennes - 02 627 23 24
classesmoyennes@etterbeek.brussels

Contact Plus - 02 627 27 37
contactplus@etterbeek.brussels

CPAS - 02 627 22 57
info@cpas-etterbeek.irisnet.be

Culture Fr - 02 627 25 06
culturefrancophone@etterbeek.brussels

Culture NI - 02 627 23 05
affairesneerlandophones@etterbeek.brussels

Développement durable
02 627 27 85
etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Egalité des genres et diversité
02 627 27 54
egalite@etterbeek.brussels

Etat civil - 02 627 24 62
etatcivil@etterbeek.brussels

Étrangers - 02 627 25 02
etrangers@etterbeek.brussels

Foires - Marchés - Brocantes
02 627 27 92
marches@etterbeek.brussels

Jeunesse - 02 627 25 18
jeunesse@etterbeek.brussels

Mobilité - 02 627 27 18
mobilite@etterbeek.brussels

Population - 02 627 26 02
population@etterbeek.brussels

Programme de Cohésion Sociale
02 609 16 71
picetterbeek@mlett.irisnet.be

Propreté publique - 0800 25 755
proprete@etterbeek.brussels

Sports - 02 627 25 71
sports@etterbeek.brussels

Stationnement - 02 627 25 23
stationnement@etterbeek.brussels

Travaux publics - 02 627 27 13
travauxpublics@etterbeek.brussels

La Vie etterbeekoise

Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
02 627 23 29

communication@etterbeek.brussels

Impression : Van Ruys Printing
Avenue du Four à Briques 5 - 1140 Evere
(imprimé sur papier recyclé)



www.etterbeek.brussels

L'INTERVIEW

Mission locale : un nouveau départ et de belles opportunités

L'hôtel communal des Jardins de la Chasse regroupe désormais en un lieu unique les différents services de la commune et du CPAS, mais aussi ceux de la Mission locale d'Etterbeek. Nous avons voulu savoir comment l'installation et les premiers pas sur place s'étaient déroulés du côté de cette structure active dans le domaine de l'insertion professionnelle. Entretien à ce propos avec Laurence Carlier, directrice de la MLE, et Véronique Canters, présidente de son conseil d'administration.



Veronique Canters, présidente du Conseil d'administration et
Laurence Carlier, directrice de la MLE

Comment l'annonce de votre déménagement a-t-elle été vécue par vos collègues et vos usagers ?

Laurence Carlier : « Ce déménagement était prévu depuis longtemps puisque la Mission locale a dès le départ été associée au projet des Jardins de la Chasse. Ce n'était donc une surprise pour personne. Il y avait par contre certaines appréhensions assez légitimes, tant en interne que du côté de notre public : le nouveau bâtiment ne sera-t-il pas trop froid et impersonnel ? Va-t-on s'y perdre ? Qu'en sera-t-il du respect de la confidentialité ? Etc. Cela fait maintenant un peu plus d'un mois que nous avons investi les lieux et je pense pouvoir affirmer que la plupart de ces craintes se sont jusqu'ici révélées infondées. »

Véronique Canters : « J'ajouterais que nous étions par ailleurs plus que prêts à déménager vu que nous avons déjà dû quitter il y a quelques mois nos anciens locaux devenus vétustes. C'était donc un peu un déménagement dans un déménagement ! Au bout du compte, le sentiment général qui règne est plutôt le soulagement : après une période d'errance difficile, nous allons enfin pouvoir nous poser – qui plus est dans un cadre somptueux, à la fois chaleureux et moderne – afin de prendre un nouveau départ. »

Concrètement, qu'est-ce qui va désormais changer au niveau de la Mission locale ?

L. C. : « Absolument rien si ce n'est le confort et les nouvelles opportunités ! Je rigole en disant cela, mais dans les faits c'est à peu près ça. Notre façon de travailler, de recevoir le public et d'accompagner les chercheurs d'emploi restera la même qu'auparavant. C'est un peu notre marque de fabrique : un service gratuit et ouvert à tous, de qualité et personnalisé, avec une attention particulière accordée au respect de la confidentialité. La véritable nouveauté, c'est que nous allons désormais pouvoir organiser nos activités dans des conditions optimales de bien-être et de confort. »

V. C. : « C'est exactement ça ! Si au début nous avions un peu peur de perdre l'identité de la Mission locale et la relation de proximité que nous entretenons avec notre public en intégrant ce bâtiment imposant, le résultat est finalement assez positif. L'ambiance est plutôt zen, à la fois calme et sereine. Les espaces sont bien délimités et cloisonnés entre eux : nous pouvons recevoir nos usagers dans des bureaux ouverts et accueillants mais pouvons également leur proposer plus d'intimité si la situation le nécessite. Nous avons aussi accès à de nombreuses salles de différentes tailles, équipées de matériel dernier cri, dans lesquelles nous allons pouvoir organiser nos formations et nos ateliers de groupe. Le fait d'intégrer ce lieu réunissant de nombreux partenaires avec lesquels nous souhaitons justement élargir nos collaborations constitue par ailleurs une opportunité unique de développer nos activités. »

L. C. : « Cela vaut d'ailleurs aussi pour le public qui ne doit désormais plus courir aux quatre coins de la commune pour entreprendre certaines démarches liées à sa recherche d'emploi. Tout est maintenant réuni sous un même toit : la Mission locale, l'ALE, la cellule insertion professionnelle du CPAS, etc. »

Ce nouveau départ est donc synonyme d'opportunités en ce qui vous concerne ? Avez-vous déjà des nouveaux projets sur le feu ou en perspective ?

V. C. : « Comme nous l'évoquions à l'instant, nous croyons très fort dans le travail de collaboration avec d'autres acteurs du secteur de l'insertion professionnelle. Un exemple illustrant à merveille le potentiel de ce type de synergie est le projet horeca que nous sommes en train de développer en partenariat avec la commune et le CPAS et qui ouvrira prochainement dans l'ancienne Orangerie du parc Hap. »

L. C. : « Ce restaurant didactique emploiera des usagers de la Mission locale et des articles 60 du CPAS qui seront formés par des professionnels aux métiers de la cuisine et du service en salle. Il sera accessible à toutes les bourses avec des tarifs adaptés au profil économique des clients. C'est donc en effet un bel exemple de ce qui peut être accompli quand on décide d'unir nos forces pour travailler ensemble ! »

Un allié de choix dans votre recherche d'emploi !

La Mission locale d'Etterbeek accueille, oriente et accompagne les chercheurs d'emploi dans leurs différentes démarches d'insertion professionnelle. Elle travaille à ce titre en étroite collaboration avec différents partenaires tels qu'Actiris, Bruxelles Formation ou encore le Fonds Social Européen et organise dans ce cadre de nombreuses activités et ateliers en lien direct avec le monde du travail : modules d'orientation professionnelle, formations qualifiantes ou visant l'amélioration de certaines compétences pratiques

liées à l'exercice d'un métier, ateliers de relooking orientés carrière, etc.

Les personnes qui s'y rendent peuvent y bénéficier du soutien gratuit d'une conseillère qui les accompagnera tout au long de leur parcours, par exemple en les aidant à rédiger un CV ou une lettre de motivation, en réalisant avec eux des simulations d'entretiens d'embauche ou encore en leur présentant les solutions existantes pour faire valider certaines de leurs compétences.

Enfin, toute une série d'outils particu-

lièrement utiles lors de la recherche d'un emploi sont aussi mis gratuitement à la disposition du public sur place : ordinateurs pour chercher des annonces et postuler en ligne, téléphones, imprimantes, etc.



Mission locale d'Etterbeek
Avenue des Casernes, 31/2
1^{er} étage

02 626 15 40
secr@mlett.brussels
www.mlett.brussels

Le bus de la participation arrive bientôt dans votre quartier !



Les couleurs dominantes du bus sont le jaune et le bleu, comme celles des anciens véhicules de la Stib.



Le bourgmestre Vincent De Wolf au volant du bus etterbeekois de la participation.

Rendre l'administration communale plus proche et plus accessible, c'est déjà sur ce principe que s'est construit le mode d'accueil du citoyen tel qu'il est pratiqué dans le nouvel Hôtel communal, aux Jardins de la Chasse. Ce principe,

la commune a décidé de le pousser encore un cran plus loin et ce, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, en charge de la Participation.

Dans les mois qui viennent, en effet, vous verrez régulièrement circuler, et plus exactement stationner, un bus d'allure bien singulière dans votre quartier. Impossible de ne pas le remarquer : il est de couleur jaune canari et l'inscription « Babel bus » orne ses flancs. C'est le bus de la participation d'Etterbeek ! Un nouvel outil destiné à rapprocher encore davantage la population des responsables communaux, à favoriser la mise en oeuvre de projets locaux imaginés par les habitants et, en un mot, à encourager la démocratie participative. « Etterbeek a déjà une longue expérience en matière de participation citoyenne », explique le bourgmestre. « Depuis longtemps, nous organisons des réunions pour que l'avis des habitants puisse être incorporé dans les

projets en lien avec l'espace public. Mais aujourd'hui, pour parvenir à impliquer le citoyen dans les décisions qui le concernent, il est préférable d'aller à sa rencontre. C'est pour cela que nous avons initié, il y a 4 ans, les *diagnostics en marchant*. Avec le *Bus participation*, nous poursuivons sur cette lancée ! »

Donner des idées, partager des avis

Lorsqu'il sera de sortie, le bus, dont les couleurs dominantes (jaune et bleu) rappellent le look des anciens véhicules de la Stib, s'arrêtera durant quelques jours dans un quartier déterminé. Le bourgmestre et les agents communaux y accueilleront les riverains souhaitant proposer une idée pour leur rue, leur quartier ou partager un avis sur un projet en cours. Mais ce n'est pas tout : des activités pourront être proposées, comme un « café-poussette », un « working lunch » ou encore un « verre de l'amitié after-work ». Tout au long de la journée, des animations seront aussi proposées aux jeunes et aux moins jeunes. Il y a de fortes chances pour que la première escale ait lieu devant le nouvel Hôtel communal, avenue des Casernes. Idéalement, ce premier rendez-vous devrait avoir lieu en juin mais - contexte Covid oblige - le calendrier sera fixé au fur et à mesure. « Avec les mesures sanitaires actuelles, il nous est difficile bien sûr de lancer immédiatement cette opération, axée sur le contact rapproché », conclut le bourgmestre. « Mais le bus est fin prêt, le chauffeur aussi et nous avons hâte de faire tourner le moteur pour aller à la rencontre des Etterbeekois ! »

Carton plein pour le 2^{ème} conseil de quartier

Le premier conseil de quartier (La Chasse) s'est réuni en mars dernier. Depuis lors, les invitations ont été lancées dans le périmètre de la place Jourdan et de la chaussée Saint-Pierre pour en mettre un deuxième en place. Les candidatures étaient attendues pour le 26 avril et nombreux sont les habitants qui se sont manifestés.

« À la mi-avril, nous totalisons déjà plus de 50 inscriptions parmi les habitants tirés au sort et une trentaine de candidatures pour les participants sur base volontaire », indique Karim Sheikh-Hassan, échevin de la Démocratie participative à l'origine du projet. « Idem pour les associations : cinq d'entre elles nous ont contacté. »

Toutes les étoiles sont donc alignées pour que le conseil de quartier « Jourdan – Saint-Pierre » puisse rapidement tenir sa première réunion. L'étape suivante, ce sera le lancement de la campagne de recrutement pour constituer la 3^{ème} assemblée, dédiée au quartier Saint-Michel – Tongres.

Rappelons que l'objectif visé ici est de permettre aux participants de définir des projets destinés à améliorer le cadre de vie dans leur quartier et que chacune des trois assemblées dispose pour ce faire d'un budget annuel de 40.000 €.



02 627 27 61

conseildequartier@etterbeek.brussels

Participation : une tradition déjà bien ancrée à Etterbeek



En octobre 2019, un diagnostic en marchant avait rassemblé plusieurs habitants dans le quartier Saint-Antoine.

La mise en circulation de notre bus de la participation n'est bien sûr pas la seule initiative prise par la commune en cette matière.

La dernière en date est la création d'In'Etterbeek, un conseil regroupant, sur base volontaire, 30 citoyens etterbeekois européens et non européens. Il sera notamment chargé d'établir un programme d'activités qui répond à leurs besoins. À ne pas confondre avec les conseils de quartiers (lire ci-contre), eux aussi mis récemment en place pour aider les habitants à développer des projets voués à améliorer leur cadre de vie.

Vous ne faites pas partie d'un conseil de quartier mais souhaitez quand même proposer une idée ? C'est possible : il suffit de vous inscrire sur Flucity où Etterbeek est présente. Un lien direct vers cette plateforme est disponible sur notre nouveau site web etterbeek.brussels.

D'autres outils existent pour dialoguer directement avec vos élus. Moyennant certaines conditions, chaque citoyen dispose ainsi du droit d'interpeller le conseil communal sur un sujet relevant de l'intérêt général. À cela s'ajoute le droit d'initiative citoyenne grâce auquel tout projet individuel soutenu par 750 signatures peut être présenté à la même assemblée.

Enfin, bouclons ce petit tour d'horizon avec une formule qui a fait ses preuves, notamment dans les quartiers Tervueren et Saint-Antoine : celle des « diagnostics en marchant ». Ces promenades, qui réunissent des habitants et des responsables communaux dans un quartier déterminé, permettent de pointer sur le vif tout ce qui peut y être amélioré.



Service Participation

02 627 23 30

participation@etterbeek.brussels

Le suffrage des femmes au niveau local a 100 ans !



Concrétisation d'âpres luttes portées depuis la fin du 19^e siècle et conséquence des grandes grèves et manifestations menées au début du 20^e, le suffrage universel n'est officialisé en Belgique qu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Dans les faits, ce droit n'a pourtant toujours rien d'universel puisque qu'à partir de ce moment, seuls les Belges de sexe masculin âgés de 21 ans minimum peuvent voter.

À l'époque, la question du vote des femmes divise. Certaines catégories d'entre elles seront finalement autorisées à voter : il s'agit notamment des héroïnes et des veuves de guerre. Le combat est néanmoins loin d'être terminé puisque lors du scrutin législatif du 16 novembre 1919, elles seront à peine 12.000 à être inscrites sur la liste des électeurs, qui totalise alors un peu plus de deux millions de personnes.

À partir de 1921, la Loi va enfin permettre aux femmes de s'impliquer de façon massive* en politique, uniquement lors des élections communales comme électrices (elles peuvent donc théoriquement être élues au Parlement fédéral même si la plupart d'entre elles ne peuvent pas participer à ce scrutin), mais en tant que candidates à tous les niveaux de pouvoir (les femmes mariées doivent toutefois obtenir l'accord de leur mari pour se présenter).

La date du 24 avril 1921 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du suffrage des femmes. Ce jour-là en effet, elles sont environ deux millions à prendre part au scrutin local. Parmi celles-ci, 196 deviendront conseillères communales (soit plus ou moins 1 % du total), 13 obtiendront un mandat d'échevin et 6 seront désignées bourgmestres. Il faudra finalement attendre 1948 pour que, le 27 mars de cette

année, le droit de vote et d'éligibilité des femmes ne soit enfin aligné sur celui des hommes dans notre pays.

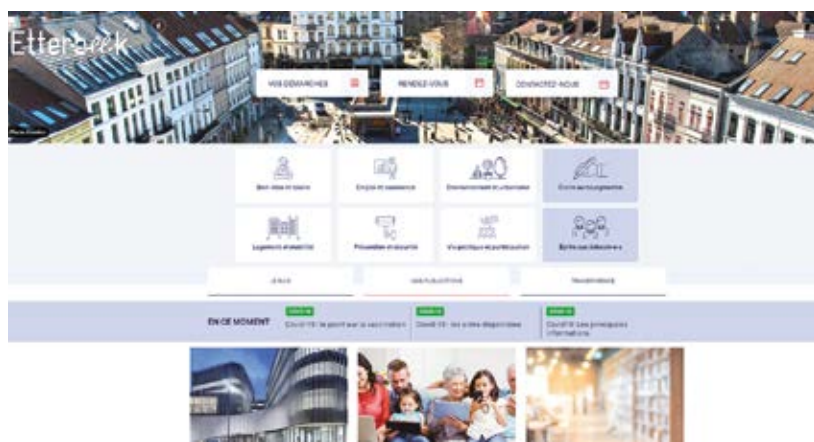
À l'occasion du centenaire des premiers pas des femmes en tant qu'électrices en Belgique, l'administration communale d'Etterbeek tient à rappeler son soutien et son engagement dans la lutte qui continue d'être menée chez nous en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et ce aussi bien en matière de participation à la vie publique que dans bien d'autres domaines liés à la sphère privée.

*Les prostituées et les femmes adultères en sont néanmoins toujours exclues

Service Egalité des genres & diversité
02 627 27 54
egalite@etterbeek.brussels

Votre administration communale a aussi migré sur le net !

Dans la foulée de son déménagement vers l'hôtel communal des Jardins de la Chasse et pour accompagner cette transition marquée par la modernisation de ses services, la commune a mis en ligne un nouveau site web résolument « user friendly » et orienté citoyen. Petit tour d'horizon de cet outil de communication désormais à votre disposition à l'adresse www.etterbeek.brussels.



Après plus de 10 ans de bons et loyaux services, l'ancienne vitrine virtuelle de la commune commençait à montrer des signes de fatigue : sa structure et son interface complexes rendaient son actualisation difficile et ne permettaient plus aux visiteurs d'accéder rapidement et sans encombre aux informations recherchées. Basée sur une technologie vieillissante, elle n'était tout simplement plus en phase avec son époque ni avec la façon de travailler et d'accueillir le public aux Jardins de la Chasse.

À la fois dynamique (c'est-à-dire capable de générer du contenu à la demande) et responsive (il s'adapte automatiquement à la taille de l'écran et au type de support utilisé : pc, smartphone, tablette, etc.), le nouveau site web d'Etterbeek se démarque par ses lignes claires et épurées. La navigation y est fluide et intuitive, grâce notamment à la présence d'icônes aisément identifiables, et plusieurs points d'entrée permettent d'aboutir au contenu approprié en à peine quelques clics.

D'un point de vue pratique, toutes les démarches susceptibles d'être effectuées par le citoyen ont été regroupées par catégories au sein d'une rubrique accessible depuis la page d'accueil. Pour chacune d'entre elles, plusieurs opérations peuvent déjà être réalisées en ligne : introduire une demande, remplir un formulaire, recevoir un document par la poste ou par email, prendre rendez-vous avec le service concerné, etc.

L'information à caractère général est quant à elle présentée par thématiques et non plus par services comme c'était le cas auparavant. Il est aussi possible, toujours depuis la page d'accueil, d'organiser un rendez-vous ou de prendre contact avec les différents départements de l'administration, ou encore d'écrire directement au bourgmestre ou à l'un des membres du collège. Enfin, signalons encore que c'est également sur cette nouvelle « homepage » que vous retrouverez dorénavant les dernières actualités de la commune, l'agenda des activités programmées sur le territoire d'Etterbeek ainsi que les différentes publications éditées par votre administration.

Bien évidemment, il reste encore beaucoup de choses à améliorer sur ce nouveau site, mais nous nous efforcerons à travailler tous les jours à son amélioration en veillant à développer au maximum son côté pratique, accessible et intuitif.

Service Communication
02 627 23 29
communication@etterbeek.brussels

Contact Plus : aux côtés des seniors durant les fortes chaleurs

Suivant l'adage mieux vaut prévenir que guérir, Contact Plus, le service de proximité destiné aux seniors et aux personnes à mobilité réduite, lancera sous peu une campagne d'information auprès des aînés sur le Plan Canicule afin de les assurer d'un soutien en cas de fortes chaleurs.



D'année en année, nous connaissons des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents. Durant ces périodes de fortes chaleurs, les personnes âgées et isolées se retrouvent parfois en grande difficulté. Pour prévenir des situations à risque, le service Contact Plus, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf et de l'échevine de l'action sociale Maryam Martin Far, développe son Plan Canicule et le fait savoir aux seniors par le biais d'un courrier dans lequel on retrouve notamment les conseils préventifs de base comme le fait de s'hydrater régulièrement, de rester dans des endroits frais ou encore de fermer les volets le jour et d'aérer les chambres la nuit.

Une aide concrète

Dans ce courrier, la commune propose également aux seniors qui le souhaitent de remplir un formulaire permettant au service Contact Plus de maintenir le contact avec eux lors des vagues de fortes chaleurs afin de s'assurer qu'ils vont bien et surtout de proposer une aide concrète en cas de difficultés. Ce soutien est bien sûr gratuit. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire par courrier : avenue des Casernes, 31/1 – 1040 Etterbeek ou par mail contact.plus@etterbeek.brussels.

i SeniorSolidarite(it)
02 627 27 37
contact.plus@etterbeek.brussels

Le retour de la Senior Mobile dans votre quartier

Cet été, la Senior Mobile devrait également arpenter la commune d'Etterbeek à la rencontre de ces habitant·e·s. Développée dans le cadre du projet Senior Solidarite(it) avec la collaboration de partenaires locaux (Contact Plus, CPAS d'Etterbeek, Maison de quartier Chambéry, Maison Médicale Maelbeek), la Senior Mobile vous proposera un moment d'échanges, de convivialité et d'information autour des nombreux services proposés aux seniors.

Ces passages sont toujours l'occasion de répondre à vos questions mais aussi de discuter simplement autour d'une boisson saine et rafraîchissante. Toutes les dates seront communiquées dans la Senior Gazett distribuée fin mai-début juin dans les boîtes aux lettres personnes de plus de 65 ans mais aussi disponible sur le site internet de la commune www.etterbeek.brussels.

Cellule énergie : une aide précieuse en fin de trêve hivernale



À Bruxelles, aucun fournisseur d'énergie ne peut légalement procéder à une coupure de gaz ou d'électricité entre le 1^{er} octobre et le 31 mars. C'est ce qu'on appelle la « trêve hivernale ».

Cette année, en raison de la crise sanitaire, cette période a été prolongée jusqu'au 31 mai. Les personnes en défaut de paiement condamnées par un juge de paix ou celles dont le contrat de fourniture arrive à échéance s'exposent donc à une coupure dès le 1^{er} juin prochain.

Si tel est votre cas, la cellule énergie du CPAS rappelle qu'il vous est indispensable de contacter rapidement un nouveau fournisseur. La date limite à laquelle un autre contrat doit être signé pour éviter de se retrouver sans gaz ou électricité début juin est en effet le 10 mai. Passé ce délai,

vous risquez de ne pas échapper à la coupure et, à la signature d'un nouveau contrat, vous devrez payer des frais de réouverture de compteur qui s'élèvent à plus de 200 €.

La cellule énergie peut bien sûr vous aider à faire les démarches nécessaires avant la date butoir mais sachez qu'elle propose aussi de nombreuses aides préventives.

« Selon les cas, une allocation de chauffage - pour le mazout - peut être délivrée à une personne en difficulté, ou des aides ponctuelles pour régulariser un paiement de facture ou de décompte annuel de gaz ou d'électricité », explique Arnaud Van Praet, président du CPAS. « Nous pouvons aussi négocier un plan de paiement ou, lorsque la situation le permet, garantir à une personne un statut de client protégé par le CPAS. »

Ajoutons que les services offerts par « l'équipe énergie » du CPAS vont bien au-delà de la bouée de sauvetage financière. À titre d'exemple, elle intervient aussi pour assurer un contrôle périodique de votre chaudière et dispose des ressources nécessaires pour vous aider à limiter votre consommation d'énergie ou d'eau. Enfin, pour toute démarche liée à un déménagement, un démarchage abusif ou la gestion de vos factures d'eau, elle peut également être de bon conseil.

Autant de services qui – c'est important de le souligner ! – ne sont pas réservés uniquement aux bénéficiaires du CPAS mais accessibles à tous les Etterbeekoïses, sans aucune distinction.

i CPAS d'Etterbeek - Cellule énergie
02 627 22 65
energie@cpas-etterbeek.irisnet.be

Stimulation des liens sociaux en temps de crise : la commune vous aide !



Afin de lutter contre le climat anxigène et la morosité induits par la pandémie de coronavirus, la commune a récemment instauré une nouvelle prime destinée à soutenir les initiatives de cohésion sociale qui ont été ou qui seront encore menées durant cette crise.

Pour rappel, ce coup de pouce financier vise à valoriser des actions spécifiques qui n'auraient a priori pas eu lieu en dehors du contexte actuel ou dont la forme a dû être profondément modifiée en raison de celui-ci. Son effet est rétroactif : il peut donc être octroyé, sous certaines conditions, à des activités entreprises de façon spontanée depuis le 20 avril 2020. Les nouvelles demandes peuvent quant à elles être introduites jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette prime est accessible à toute personne physique ou morale établie à Etterbeek, pour des activités gratuites visant à favoriser les liens sociaux et se déroulant dans le respect des règles sanitaires. Il peut ainsi s'agir d'événements en ligne (ateliers, causeries, rencontres-débats...) ou non (dessins sur les fenêtres, concert depuis un

balcon...), d'opérations solidaires bénévoles, etc. L'équipe communale du projet « Carrefour des Régions » est chargée de la gestion pratique de cette aide. Les montants attribués varient en fonction de l'ampleur de l'initiative et sont notamment calculés sur base du nombre d'activités menées et de la quantité de personnes ayant pu en bénéficier, avec une intervention de minimum 20 € et de maximum 400 €.

Antenne du Contrat de Quartier Durable (« Carrefour des Régions »)
Rue Louis Hap, 16
02 648 95 90
quartierdurable@etterbeek.brussels

Un espace public verdoyant aux abords des logements sociaux Log'iris

C'est un chantier ambitieux qui se prépare entre la rue Commandant Ponthier et la rue Général Henry. L'objectif du réaménagement complet des abords de ces grands immeubles est de proposer des sites verdurisés, des aires de repos et de jeux pour l'ensemble des habitants.



Il y a quelques mois le vaste chantier de réaménagement des abords des logements sociaux Log'iris était présenté aux habitants lors d'une réunion d'information. Dans un premier temps, une série d'opérations préparatoires au chantier sont prévues comme le creusement de tranchées de reconnaissance du sous-sol et la démolition du parking semi-enterré. L'une d'elles, l'abattage de 19 arbres à la fin du mois de mars a par ailleurs suscité l'émoi légitime d'une partie des habitants du quartier. Cet abattage, indispensable à la réalisation du projet, sera largement compensé par la plantation de 45 nouveaux arbres sur le site. Et ce n'est pas tout, le renforcement de la biodiversité constitue l'un des points forts de ce réaménagement avec la plantation d'essences variées. Les surfaces d'espaces verts passeront ainsi de 2982 m² à 4123 m². Ce chantier d'envergure est en grande partie subsidié par la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la Politique de la Ville.

Trois nouveaux sites

Le projet prévoit en réalité la mise en valeur de trois sites distincts :

1. L'aménagement d'une partie de la rue Général Henry (entre le n° 134 et le n° 140) et de la placette Rollin en un véritable parvis conçu comme une zone résidentielle. Cette voirie de plein pied où la circulation sera limitée à 20km/h sera destinée au repos et au jeu. En effet, la commune y intégrera des équipements destinés aux adolescents pratiquant le street workout (loisir sportif mêlant musculation et fitness).

2. Le clos Ponthier. L'idée est ici d'améliorer grandement l'attractivité du site en créant un nouvel espace vert et un espace central destiné à accueillir une plaine de jeux (pour enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans). Celui-ci prendra la forme d'une grande feuille de hêtre ceinturée par des accès pour piétons et personnes à mobilité réduite tout en maintenant les accès pour les pompiers et les livraisons.

3. L'Espace Nord situé à l'arrière de la rue Général Henry. L'idée est ici de remplacer le parking semi-enterré par un espace vert aux multiples fonctions : un parking privé de plein air destiné à remplacer l'ancien

parking, un jardin écologique composé de tables de pique-nique et de bancs invitant à la détente et un potager collectif géré par la commune. Dans le futur, celle-ci imagine également y installer une maison communautaire de quartier. Les accès à cet espace seront fermés la nuit, suivant les mêmes horaires que les autres espaces verts de la commune.

Une mobilité repensée

De façon générale, l'aménagement des sites a été conçu pour favoriser une mobilité douce et améliorer la sécurité des lieux. Le projet prévoit notamment une modification de sens de circulation rue Général Henry : un sens unique est créé afin d'augmenter l'espace piéton, supprimer les risques de stationnement en double file, et réduire substantiellement le trafic de transit. La vitesse des véhicules y est limitée à 20km/h. Si le stationnement en voirie sera réduit, la société de logement sociaux Log'iris réservera 24 places de stationnement sous-terrain dans un de ses immeubles du quartier (avenue René Piret) afin de compenser la perte de 6 places de stationnement. Le projet prévoit également des arceaux et trois boxes sécurisés pour les vélos. À terme, c'est tout un quartier qui devrait mieux respirer grâce à ces nouveaux aménagements.

Service Travaux publics
02 627 27 18
mobilite@etterbeek.brussels

Important chantier rue du Cornet

Dans le cadre de la modernisation du système de gestion des eaux à Bruxelles, la société Vivaqua a entamé la rénovation des réseaux de distribution et d'égouttage de la rue du Cornet (de la place Jourdan au croisement avec l'avenue d'Auderghem).

Pendant toute la durée de ces travaux dont la durée est estimée à 140 jours ouvrables, le tronçon de voirie concerné sera ponctuellement fermé à la circulation. En fonction de l'évolution du chantier et chaque fois que cela s'avèrera possible, un passage (uniquement réservé à la desserte locale) sera toutefois libéré. Le stationnement sur place sera aussi interdit par endroits et/ou par moments. Les propriétaires et usagers de garages seront alors avertis au moyen d'un affichage apposé 48h à l'avance.

Afin de présenter ces travaux et leur planning de façon détaillée aux riverains et pour leur permettre de poser leurs éventuelles questions aux services compétents, une séance publique d'information était prévue le 4 mai dernier à l'hôtel communal. Si vous n'avez pas pu y assister mais que les informations relatives à ce dossier vous intéressent, sachez que les documents diffusés à cette occasion peuvent être consultés sur le site web de la commune (www.etterbeek.brussels).

Pour toute autre question ou remarque en lien avec ce chantier, vous pouvez prendre contact avec ses responsables via les numéros de téléphone suivants :

• **Les jours ouvrables (entre 8h30 et 16h30) :** 02 518 85 24

En cas d'absence ou en dehors de ces heures, un répondeur enregistrera votre message et vous serez recontacté par la suite.

• **En cas d'urgence (garde centrale – 24h/24) :** 02 739 52 11

Service Travaux publics
02 627 27 18
travauxpublics@etterbeek.brussels

Ma bulle, ma bataille !

Les bulles à verres et à textiles s'accompagnent trop régulièrement de dépôts clandestins. Fost Plus, Bruxelles Environnement, Bruxelles Propreté, le label Solid'R avec Oxfam, Terre, Les Petits Riens et la commune d'Etterbeek s'associent dans une grande campagne de sensibilisation autour des bulles, vos bulles. En effet, l'objectif de la campagne est bien d'encourager les habitant·e·s à s'approprier davantage ces équipements publics bien utiles au quotidien.

C'est pourquoi vous verrez bientôt de grands panneaux colorés autour des sites Saint-Antoine, Forte dei Marmi et Léopoldville aux couleurs de la campagne « Fais gaffe à ma bulle – Geen brot rond mijn bol ». L'objectif est clair : réduire les dépôts clandestins et les déchets sauvages autour des bulles et améliorer le tri dans les bulles à verres et à textiles. Comment ? En proposant aux Etterbeekoises de s'engager personnellement à respecter les bulles de leur quartier en signant la charte sur www.faisgaffeamabulle.be.

Engagement personnel

Sur ce site, vous serez en effet invité·e·s à montrer votre engagement en signant une charte contenant six points à respecter pour améliorer la propreté autour et dans les bulles. En signant cette charte, vous serez susceptible d'être recontacté·e·s pour suivre l'avancée de l'action au fil des mois. Cette plateforme permet également de répondre à toutes vos questions sur le tri du verre et des textiles. Une manière positive de renouer un dialogue constructif autour de ces équipements publics.

Le Point Propreté toujours à votre service

Si de nombreux services ont rejoint le nouvel hôtel communal le 16 mars 2021, le Point Propreté a conservé son ancrage local près de la place Jourdan. Situé rue Gray n°7, il reste ouvert sur rendez-vous exclusivement et vous propose toute l'information communale relative à la propreté : tri et collecte des déchets, lutte contre les actes de malpropreté et respect de l'espace public, solutions en matière de réemploi et de recyclage, etc.

Lieu de rencontre et d'échange avec la population, cet espace est géré par des « médiateurs éco-citoyenneté » qui s'investissent au quotidien dans des actions visant à rendre la commune à la fois plus belle et plus propre, en privilégiant notamment le contact direct avec les habitant·e·s lors de leurs tournées dans les quartiers ou de leurs permanences sur place.

N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour un rendez-vous ou un simple renseignement au numéro vert 0800 25 755.

Heures d'ouverture du Point Propreté (sur rendez-vous) :

Lundi	8h30-12h45 et 14h-15h45
Mardi	8h30-12h45 et 14h-15h45 + de 16h-18h45
Mercredi	8h30-12h45 et 14h-15h45
Jeudi	8h30-12h45 et 14h-15h45
Vendredi	8h30-12h45 et 14h-15h45

Déplacement de la déchetterie mobile

La déchetterie mobile du samedi 29 mai 2021 initialement prévue avenue des Gaulois aura lieu entre 9h et 14h avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers. En effet, la présence du centre de testing Mérode ne permet par l'organisation de la déchetterie dans le quartier pour le moment. Nous prions donc les habitant·e·s de ne pas déposer d'encom-

brants avenue des Gaulois et rappelons que tout contrevenant s'expose à une sanction administrative pouvant aller jusqu'à 350€.

 0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

Quelques conseils pour effectuer vos achats sur le net en sécurité

Le commerce en ligne a de plus en plus de succès en raison notamment de la crise sanitaire et des restrictions imposées dans ce cadre. Pour vous faire plaisir sans vous faire avoir, voici un bref rappel des quelques règles à respecter pour acheter avec discernement derrière votre écran.



Chaque site de vente en ligne est tenu d'afficher clairement le nom, l'adresse et le numéro d'entreprise de son gestionnaire. En cas de doute, il est donc important de vérifier que ce numéro existe et qu'il correspond bien à celui de l'entreprise mentionnée dans le registre de commerce du pays où elle est établie. Vous pouvez pour ce faire utiliser l'outil « Webshop Check » développé par le Centre Européen des Consommateurs (www.webshopcheck.be).

Rappelez-vous également qu'un site enregistré à l'étranger pourra faire grimper la facture si des frais de douane sont appliqués. Et n'oubliez pas non plus de comparer les prix, les frais d'envoi ainsi que les conditions de retour et/ou d'échange qui peuvent varier d'un site à l'autre. Enfin, la lecture des commentaires, si elle peut s'avérer intéressante, ne mérite toutefois pas que l'on s'y fie aveuglément, ceux-ci pouvant en effet être fabriqués de toutes pièces.

En ce qui concerne les paiements, privilégiez toujours les sites affichant une connexion sécurisée, reconnaissables à leur adresse débutant par « https » et au cadenas situé dans la barre de recherche. Lorsqu'il est proposé, optez de préférence pour le système « PayPal » et ne vous fiez ni aux virements immédiats ni aux transferts d'argent. Autre précision : n'effectuez jamais d'achat à partir d'une connexion wifi publique, susceptible d'être facilement infiltrée par des hackers.

Réaliser une capture d'écran au moment de la confirmation de votre commande peut également s'avérer utile. Vous aurez ainsi toutes les informations requises à portée de main en cas de problème. Et pensez aussi à vérifier de temps à autre vos extraits de compte. C'est en effet le meilleur moyen de détecter rapidement une éventuelle fraude, comme le prélèvement d'une somme discrète par un site sur lequel vous n'avez rien acheté.

Enfin, si vous avez effectué un paiement par carte de crédit et que le vendeur ne répond pas à votre demande, sachez que vous pouvez demander un remboursement auprès de l'émetteur de votre carte. Vous pouvez également contester un achat sur le site www.macarte.be, signaler une tromperie, une arnaque, une fraude ou une escroquerie via la plateforme <https://pointdecontact.belgique.be> ou déposer une plainte auprès d'une des maisons de police de la zone dont vous trouverez les adresses et heures d'ouverture en surfant sur www.police.be/5343.



Comme c'est le cas chaque mois, la Vie etterbeekoise offre aux partis politiques représentés au conseil communal la possibilité de s'exprimer. Ils ont choisi eux-mêmes le thème de leur intervention parmi les différents sujets abordés dans ce numéro.

LB
Bourgmestre

Rencontrons-nous grâce au Babel Bus !


Ces dernières années, sous l'impulsion du bourgmestre d'Etterbeek Vincent De Wolf, les autorités communales ont multiplié les initiatives en termes de participation citoyenne. Tellement que la commune est devenue précurseur en la matière : la plateforme « Flucity », les « Diagnostics en marchant » ou encore le récent projet « In'Etterbeek ».

L'objectif ? Donner un visage humain à l'administration communale et la rendre encore plus accueillante et accessible tout en favorisant les interactions avec les habitants. Autrement dit, faire d'Etterbeek le parfait reflet des Etterbeekois et Etterbeekois. C'est d'ailleurs dans cette logique que la toute nouvelle maison communale a été imaginée aux Jardins de La Chasse.

Pour renforcer cette proximité, nous lançons un projet singulier : le Babel Bus. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un véhicule pensé pour aller à la rencontre des citoyens, directement dans les rues et quartiers d'Etterbeek, et favoriser les échanges. Le maître-mot : la convivialité ! Habillé d'un jaune vif qui lui sied à ravir, vous ne pourrez pas le manquer lorsque vous le croiserez durant vos promenades.

Ce dernier fera halte à différents endroits sur le territoire communal. Sa mission : être un lieu de partage privilégié où chacun peut s'exprimer librement, formuler des idées, exposer des projets qui vont améliorer et faire vivre le quartier. Un budget sera mis à disposition pour concrétiser les initiatives les plus convaincantes. Au programme également : information, sensibilisation et animation, lorsque la situation sanitaire le permettra.

Comme vous pouvez le constater, la Liste du Bourgmestre prend à cœur de soutenir la démocratie participative, l'une de ses priorités. Et ce Babel Bus en est la parfaite illustration.



Ethel Savelkou
Conseillère communale

ecolo GROEN

Décider ensemble

Vivre ensemble, c'est aussi décider ensemble ! Nous en avons fait une de nos propositions phare lors de notre campagne de 2018 : que toute-s les Etterbeekois.es participent à la gestion de nos quartiers ! Depuis, les choses ont bien avancé :

Un Droit d'initiative citoyenne a été instauré. 750 citoyen-ne-s de plus de 16 ans peuvent soumettre un projet au conseil communal à travers un processus clair de concertation avec les initiateurs ou initiatrices.


En parallèle, un des trois conseils de quartier (Chasse) est déjà au travail ! Un autre (Saint-Pierre/Jourdan) est sur le point de voir le jour. Pour celui-ci, les citoyen-ne-s seront bientôt tiré-e-s. au sort. Un budget participatif annuel de 120.000 € sera à disposition pour des projets concrets.

Ces nouveautés s'ajoutent à Flucity (plateforme de participation en ligne) et à la traditionnelle Interpellation citoyenne : pour rappel, 20 citoyen-ne-s etterbeekois-es peuvent interpellier le conseil communal pour attirer l'attention sur des améliorations à mener ou des inquiétudes à partager.

Sans oublier « In'Etterbeek » qui donne la parole aux résidents européens et non européens.

Au niveau régional, cela bouge aussi : les commissions délibératives du Parlement bruxellois ont vu le jour récemment : elles réunissent 15 député-e-s et 45 citoyen-ne-s bruxellois-es tiré-e-s au sort ! Elles abordent des sujets qui touchent les Bruxellois-es : les critères de déploiement de la 5G ou le sans-abrisme en sont les deux derniers exemples.

À nous, citoyen-ne-s, de faire nôtres ces outils et de faire battre le cœur de la démocratie !




Vincent Biauce
Chef de groupe

PS-spa+

Ensemble nous vivons mieux

La participation citoyenne, le maître mot de notre belle commune. Il est admirable de voir qu'Etterbeek se distingue par ses initiatives citoyennes multiples. Évidemment, l'engouement dans la mise en place de telles initiatives ne serait guère aussi important sans une réponse favorable de la part des citoyens etterbeekois. Ensemble, nous sommes plus endurants, ensemble nous vivons mieux ! Il est essentiel, surtout en ces temps difficiles, de prôner le vivre ensemble et la solidarité. Ce qui constitue la beauté du monde et d'une population, ce sont les diversités. Lorsqu'elles sont respectées et comprises, elles représentent la mosaïque culturelle et la beauté d'une union. Cependant, la triste réalité du monde nous rappelle que ces différences résident parfois dans une situation défavorable pour certains et il est impératif d'être sensibilisé au fait que nous avons entre nos mains les outils pour, à notre échelle, améliorer le quotidien de nos amis, de nos voisins. Utilisons notre temps à bon escient et serrons-nous les coudes (à bonne distance covid oblige) afin de faire de notre atmosphère un monde meilleur.



Zacharia Moktar
Conseiller communal


Alternative

Vers une harmonisation des règles de stationnement

Dans le cadre d'une meilleure mobilité partagée, le stationnement tient une place importante. C'est pour cela que la commune est très attentive au projet de nouvelle politique régionale de stationnement. En effet, si une harmonisation régionale des réglementations est une bonne chose, il est indispensable que les communes conservent des marges de manœuvre pour assurer la prise en compte des spécificités locales, comme par exemple, les quartiers commerçants.

Autre exemple de pragmatisme de terrain, dans le cadre de ses projets d'aménagement, la priorité de la commune est d'assurer des cheminements sûrs et confortables pour les piétons et cyclistes, des temps de trajets performants aux transports publics et des espaces publics de qualité. Pour rencontrer ces objectifs, il lui arrive d'être amenée à réduire l'offre de stationnement. Mais ce n'est jamais un objectif en soi, contrairement à la Région qui poursuit de manière draconienne sa politique de réduction de 30% des places de stationnement d'ici 2030.

Enfin, nous craignons que les nouvelles règles régionales de stationnement fassent peser un poids fiscal supplémentaire sur les épaules des citoyens.



Louise-Marie Bataille
Conseillère communale

DéFI

Mille millions de mille sabords !

Dans la perspective de retour des habitants de notre commune vers les lieux culturels après la période COVID, le groupe DéFI saisit l'occasion des 80 ans du capitaine Haddock pour mettre en avant la culture.

DéFI a proposé l'organisation et la tenue, sur le territoire d'Etterbeek, d'une exposition didactique et ludique consacrée à Tintin en y associant tous les acteurs susceptibles d'être intéressés, tels que le Centre culturel Le Senghor et la Bibliothèque Hergé par exemple.

Une exposition qui privilégie d'abord et avant tout le plaisir de la culture et qui sera destinée dans un premier temps aux jeunes et aux écoles de la commune.

L'œuvre de Tintin est connue de tous et elle s'inscrit depuis longtemps dans l'imaginaire collectif. En revanche, peu de gens savent qu'Hergé est né et a vécu quelques temps à Etterbeek.

Notre commune est particulièrement bien placée pour faire connaître ou rappeler l'œuvre d'Hergé, en poursuivant les initiatives déjà entamées visant à partager l'univers de Tintin.

Le groupe DéFI s'est réjoui que le collège des bourgmestre et échevins ait accueilli favorablement cette initiative. Tonnerre de Brest !



Quentin Poncelet

Info Covid-19 : en raison du contexte sanitaire actuel, les activités proposées ici sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées. Des mesures particulières de précaution y seront peut-être aussi appliquées. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez prendre directement contact avec les organisateurs.

Famille & Jeunesse

À partir du 8 mai

Inscriptions aux stages de vacances organisés durant l'été par la VGC

02 563 05 80 – speelpleinen@vgc.be
www.vgcspeelpleinen.be

Mardis 11 mai, 1^{er} et 22 juin

Lunch & Learn – Présentation d'un sujet ou d'un savoir-faire par des particuliers durant le temps de midi

11/05 : présentation du projet « Quest for Seedlings » par Bernard Van Der Kar

01/06 : Comment construire facilement un circuit de course en intérieur ou en extérieur ?

22/06 : thème encore à confirmer

Jardin de la bibliothèque néerlandophone (191 avenue d'Auderghem) – 12h30 à 13h30 – Inscription souhaitée

02 648 01 76 – info@bibliotheeketterbeek.be
www.etterbeek.bibliotheek.be

02 648 01 76 – info@bibliotheeketterbeek.be
www.etterbeek.bibliotheek.be

Dimanche 16 mai

FilmloKET – Brunch suivi de la projection d'un film pour enfants et d'un atelier « Minuscule 2 » (dès 6 ans)

GC De Maalbeek (97 rue du Cornet) 11h (brunch) / 12h à 13h25 (film) / 13h30 à 15h30 (atelier)

2 € (film) / 5 € (brunch + film) / 7 € (film + atelier) / 10 € (brunch + film + atelier) / 2 € (Paspardoe-kansentariief)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be
www.demaalbeek.be

Samedi 22 mai

Art-eco – Activités créatives pour enfants autour de l'art et de la nature

Atelier « herboriste » : découverte de mélanges originaux d'épices et de leurs effets (dès 4 ans)

GC De Maalbeek (97 rue du Cornet) – 14h à 17h

5 € / 2 € (Paspardoe-kansentariief)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – www.demaalbeek.be



Dimanche 6 juin

FilmloKET – Brunch suivi de la projection d'un film pour enfants et d'un atelier « Choums Odyssee » (dès 3 ans)

GC De Maalbeek (97 rue du Cornet) – 11h (brunch) / 12h à 12h30 (film) / 12h30 à 15h30 (atelier)

2 € (film) / 5 € (brunch + film) / 7 € (film + atelier) / 10 € (brunch + film + atelier) / 2 € (Paspardoe-kansentariief)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be
www.demaalbeek.be

Samedi 19 juin

Art-eco – Activités créatives pour enfants autour de l'art et de la nature

Excursion en Forêt de Soignes : peinture sur textile à base de matériaux naturels, éco-impression, land art, etc.

GC De Maalbeek (97 rue du Cornet) – 14h à 17h

5 € / 2 € (Paspardoe-kansentariief)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be
www.demaalbeek.be



Propreté publique

Samedis 29 mai et 26 juin

Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

29/05 : avenue du Deuxième Régiment de Lanciers – 9h à 14h

26/06 : avenue Nestor Plissart – 9h à 14h

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

Social

Vendredi 4 juin

Permanence de l'écrivain public (service uniquement proposé sur rendez-vous durant la crise sanitaire)

Aide non spécialisée à la lecture ou à la rédaction de courriers administratifs et privés ne nécessitant pas de connaissances spécifiques pointues. Le cas échéant, l'écrivain public pourra vous réorienter vers un organisme ou service plus adapté à répondre à votre besoin.

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) 10h à 12h

02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels

Sport

Dimanche 13 juin

Formation Multisports – Découvrir sa passion et connaître l'hygiène du sport

Activité organisée en intérieur par la Fédération Sportive des Sourds de Bruxelles (pour enfants de 3 à 12 ans)

Rendez-vous directement sur place

(15 rue Général Fivé) – 13h à 16h

10 € / séance (boisson incluse)

multisports.fssrbc@gmail.com

Transition écologique

Samedi 22 mai

Un verger au fil des saisons – Atelier d'entretien (soins du sol et des arbres, gestion des maladies, etc.)

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 14h à 17h

Inscription obligatoire (nombre de places limité) 02 627 27 85

etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Jusqu'au 30 mai

Le Mois de la Nature – Valorisation des espaces naturels bruxellois via différentes activités

Découverte des multiples facettes de la nature en ville et des actions mises en place pour la préserver

02 775 75 75 – www.nature.brussels



Dimanche 30 mai

Compost Day – Journée découverte autour du compost à Bruxelles

Visites guidées de sites de compostage et conférences en ligne sur les techniques de valorisation des déchets

02 611 37 53 – www.compostday.brussels

Vie politique

Lundis 31 mai et 28 juin

Conseil communal

Hôtel communal – salle du Conseil (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 23 22

secretariat@etterbeek.brussels

Des séances gratuites de soutien pour le personnel de première ligne !

Vous êtes U bent

PERSONNEL SOIGNANT / VERPLEEGKUNDE
PERSONNEL D'ACCUEIL / ONTPAASPERSONNEL
MÉDECIN / ARTS
PERSONNEL D'ENTRETIEN / WASTHUISPERSONNEL
PERSONNEL D'ASSISTANCE SOCIALE / MAATSCHAPPELIJK ASSISTENT

La commune d'Etterbeek met à votre disposition des séances de soutien individuel gratuites
De gemeente Etterbeek stelt gratis individuele ondersteuningssessies ter beschikking

Prenez rendez-vous / Maak een afspraak

Psycho-Etterbeek*
Centre de guidance Etterbeek*
CentrEmergences Etterbeek

02 735 84 79
02 646 14 10
0499 50 50 10

sante@etterbeek.be 02 627 27 73
gezondheid@etterbeek.be

Depuis maintenant un peu plus d'un an, la crise du Covid-19 impose une charge de travail conséquente au personnel dit « de première ligne » (professionnels des soins de santé, agents d'accueil et/ou d'entretien, gardiens de la paix, éducateurs, policiers, etc.), ce qui n'est pas sans conséquences

sur leur bien-être physique et psychologique, avec notamment certains symptômes liés au stress et à la fatigue.

Soucieux de venir en aide à ces travailleurs, le service communal de la Santé s'est associé à trois structures locales (Psycho-Etterbeek, le Centre de Guidance et le CentrEmergences) pour leur proposer des séances gratuites de soutien individuel ; des consultations qui ont principalement pour objectif de prévenir les chocs traumatiques et les burn-out dus aux circonstances exceptionnelles en permettant à celles et ceux qui en éprouvent le besoin de verbaliser les difficultés rencontrées.

Si vous résidez ou travaillez sur le territoire d'Etterbeek et vous sentez personnellement concerné par cette situation, n'hésitez pas à prendre rendez-vous via l'un des numéros de téléphone suivants :

- **Psycho-Etterbeek** : 02 735 84 79
- **Centre de Guidance d'Etterbeek** : 02 646 14 10
- **CentrEmergences d'Etterbeek** : 0499 50 50 10

Service Santé
02 627 27 73 – sante@etterbeek.brussels

Qui sera le prochain exploitant de la friterie Jourdan ?

Propriété de la commune d'Etterbeek, la friterie de la place Jourdan est actuellement exploitée par la Maison Antoine. Afin de respecter les règles juridiques relatives aux biens du domaine public, le conseil communal a validé la mise en concurrence de la concession domaniale du kiosque Jourdan. Cette nouvelle concession (d'une durée de neuf ans renouvelable une seule fois pour un terme de six années)

débutera le 1^{er} février 2022. Le cahier des charges relatif à cette concession sera publié dans la section libre du site e-procurement (<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/>).

Régie foncière
02 627 26 52
regiefonciere@etterbeek.brussels

Devenez famille d'accueil avec La Vague !



Active depuis plus de 40 ans à Bruxelles et en Wallonie, l'association etterbeekoise La Vague dispense un service d'accompagnement, d'accueil familial et de parrainage pour adultes et enfants en situation de handicap (toutes déficiences confondues, qu'elles soient physiques, mentales ou sensorielles).

Dans le cadre de ses nombreuses missions, cette organisation recherche actuellement de nouveaux ménages souhaitant ouvrir leur porte et mettre un peu de leur temps au profit du public dont elle s'occupe. Que ce soit seul ou en couple, avec ou sans enfant, en maison ou en appartement, peu importe : l'objectif est avant tout de permettre à



ces enfants et à ces adultes de vivre au sein d'une famille aimante et structurée qui les fera grandir, évoluer et gagner en autonomie.

Si cette expérience vous tente et/ou si vous souhaitez en apprendre plus sur La Vague et les différentes formules et projets qu'elle propose, n'hésitez pas à prendre contact avec son équipe pluridisciplinaire qui pourra vous orienter et répondre à l'ensemble de vos questions.

La Vague asbl
Avenue Edouard de Thibault 35
02 735 83 34 – info@lavague.be
www.la-vague.be

Jean Glineur : du terre-plein au jardin !



Ces derniers jours, les ouvriers et jardiniers de la commune ont mis le dernier coup de pelle à un beau projet de réaménagement dans l'espace public. Fini le triste terre-plein qui s'étendait de l'avenue Général Bernheim jusqu'au carrefour des Casernes. Désormais, les promeneurs peuvent se balader et flâner dans un vrai jardin de ville. Une nouvelle zone verte rythmée par un chemin en dolomie conduisant à la sculpture « Regard de lumière » signée Charles Delporte.

Au pied des arbres, les pavés ont disparu au profit de massifs plantés composés d'arbustes et de plantes vivaces. Les arbres sains ont bénéficié d'un léger élagage. Quant à ceux qui étaient en trop mauvais état, ils ont été remplacés par de jeunes arbres en pleine santé.

Les riverains qui ont joué un rôle important dans la conception du projet peuvent désormais profiter de la piste de pétanque et d'une aire de jeux, le tout accompagné de bancs et de poubelles publiques. Une zone de liberté pour chien y a également été aménagée.

En matière de mobilité, des arceaux ont été installés pour les vélos. Les traversées piétonnes ont été sécurisées et les zones de stationnement redessinées dans le bas de l'avenue, à hauteur du carrefour avec la rue de Haerne.

Après trois mois de chantier, le jardin Jean Glineur présente désormais une toute autre allure. N'hésitez pas à profiter des beaux jours pour le redécouvrir !